



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

SUITE A

**LA VISITE OFFICIELLE AU NIGER DE SON EXCELLENCE
MADAME RAGNAGHNEWENDE OLIVIA
ROUAMBA, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE
LA COOPERATION REGIONALE ET DES BURKINABE DE
L'EXTERIEUR DU BURKINA FASO ET DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR ABDOULAYE DIOP, MINISTRE
DES AFFAIRES ETRANGERES, ET DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE DE LA REPUBLIQUE DU MALI**

NIAMEY, le 24 Août 2023

1. Sur les Hautes instructions des **Chefs d'Etat du Burkina Faso et de la République du Mali**, leurs Excellences Madame **Ragnaghnewende Olivia ROUAMBA** et Monsieur **Abdoulaye DIOP** respectivement Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur et Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Mali, ont effectué une visite de travail à Niamey, **le 24 août 2023**.

2. Les deux Ministres étaient accompagnés de :
 - **M. Alousséni SANOU**, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mali ;
 - **M. Karamoko Jean Marie TRAORE**, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur, Chargé de la Coopération Régionale du Burkina Faso.

3. Les deux Ministres et leurs délégations respectives ont été accueillis dans la ferveur et l'enthousiasme par **Son Excellence Monsieur Bakary Yaou SANGARE**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur et dans un esprit fraternel qui caractérise les relations chaleureuses et amicales ayant toujours existé entre les peuples des trois pays.

4. Cette visite à Niamey s'inscrit dans le cadre de la tradition d'échanges et de consultations, en vue de renforcer davantage les liens d'amitié, de solidarité et de coopération agissante qui unissent les trois pays, depuis leur accession à la souveraineté internationale.

5. Les délégations des trois pays ont eu une séance de travail autour de **Son Excellence Monsieur LAMINE ZEINE ALI MAHAMAN**, Premier Ministre accompagné du :
- Général de Brigade Mohamed TOUMBA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et de l'Administration du Territoire ;
 - Son Excellence Monsieur Bakary Yaou SANGARE, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'extérieur ;
 - Monsieur Boubacar Moumouni SAIDOU, Ministre délégué chargé des Finances.
6. Les échanges ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt commun. Ils se sont déroulés dans un climat de grande cordialité et, ont permis de faire un examen approfondi des défis qui se posent aux trois pays, et les sujets majeurs qui font l'actualité, aux plans sous-régional, régional et international.
7. Les Ministres Burkinabè et Maliens ont tenu à réitérer la solidarité et le soutien de leurs pays au Niger, face aux sanctions illégales, illégitimes et inhumaines édictées par la CEDEAO et l'UEMOA, en violation des textes desdites Institutions.
- Ils ont en outre réitéré leur rejet d'une intervention armée contre le peuple nigérien qui sera considérée comme une déclaration de guerre.
8. Au cours de leurs échanges, les trois Ministres se sont félicités de la qualité des relations de fraternité, d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui lient le Burkina Faso, le Mali et le Niger et, ont réaffirmé leur commune volonté d'impulser et de dynamiser la coopération entre les trois pays, pour la hisser à la hauteur de leurs ambitions et des attentes légitimes de leurs peuples respectifs, qui aspirent à une souveraineté pleine, à la paix, à la sécurité et au développement.

9. Les délégations se sont déclarées convaincues de la nécessité de renforcer la coopération au plan politique, économique, scientifique et culturel entre les trois pays et ont convenu d'accroître les échanges mutuels à tous les niveaux, notamment à travers la tenue régulière des commissions tripartites de coopération.

Elles se sont en outre engagées à coordonner leurs actions dans le sens d'une plus grande appropriation des décisions concernant leurs pays respectifs, à travers des partenariats ouverts et respectueux de l'égalité et de la souveraineté qui fondent les relations entre Etats.

10. Sur le plan sécuritaire, les trois Ministres ont évoqué les menaces terroristes et l'extrémisme violent au Sahel, en Afrique de l'Ouest et particulièrement dans les trois pays frontaliers. Ils ont réaffirmé leur engagement à mutualiser leurs moyens pour combattre ces fléaux qui sévissent depuis plusieurs années dans la sous-région et compromettent la mise en œuvre effective des programmes de développement.
11. Saluant, les différentes initiatives en cours pour combattre ces fléaux, et l'appui opérationnel apporté par divers partenaires dans ce cadre, ils ont insisté sur la nécessité de renforcer les mécanismes de coopération, d'échange de renseignements et d'opérations conjointes, en vue d'être plus efficace face à l'action de Groupes terroristes.
12. Les trois pays ont convenu de s'accorder des facilités d'assistance mutuelle en matière de défense et de sécurité en cas d'agression ou d'attaques terroristes.

Ils ont décidé de mettre en place un cadre de concertation qui leur permet de coordonner leurs actions afin de faire face aux situations et

défis multiples auxquels ils sont exposés. Ce cadre de concertation reste ouvert aux pays qui souhaitent participer à cette dynamique afin de répondre aux préoccupations et besoins de leurs populations en matière de paix, sécurité et développement économique et monétaire. A cet effet, ils ont convenu de mettre en place un Secrétariat conjoint.

S'agissant des questions sécuritaires, ils ont salué la signature par **le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, le Général de Brigade ABDOURAHAMANE TIANI de deux ordonnances, le 24 août 2023** autorisant les Forces de Défense et de Sécurité du Burkina Faso et du Mali d'intervenir en territoire nigérien en cas d'agression.

13. Le Premier Ministre, **Son Excellence Monsieur LAMINE ZEINE ALI MAHAMAN**, a exprimé ses sincères remerciements aux deux délégations pour leur visite à Niamey. Il leur a demandé de traduire la gratitude et la reconnaissance du Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, du Gouvernement et du peuple nigériens aux Gouvernements et aux peuples du Burkina Faso et du Mali pour leur soutien au peuple nigérien, en ce moment décisif de son histoire.

Les deux délégations ont adressé leurs remerciements à **Son Excellence le Général de Brigade ABDOURAHAMANE TIANI**, Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat du Niger pour l'accueil et toutes les commodités mises en œuvre pendant leur séjour. Elles lui ont transmis les salutations fraternelles de leurs Excellences le **Capitaine IBRAHIM TRAORE**, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Burkina Faso et du **Colonel ASSIMI GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat du Mali.

Les deux Ministres ont invité **Son Excellence Monsieur Bakary Yaou Sangaré**, à se rendre en visite officielle au Burkina Faso et au Mali.

Ces invitations ont été acceptées avec gratitude et les dates seront fixées par voie diplomatique.

Fait à Niamey, le 24 août 2023

Pour le Burkina Faso

Pour le Mali

Son Excellence Madame Ragnaghnewende Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP

Olivia Rouamba

Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération
Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur

Ministre des Affaires étrangères et de
la Coopération internationale

Pour le Niger

Son Excellence Monsieur Bakary Yaou SANGARE

Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des
Nigériens à l'extérieur